

*Taxe d'accise—Loi*

Il s'ensuit que de nombreuses gens, qui ne travaillent pas à leur propre compte, n'exercent pas de profession libérale et ne peuvent donc pas déduire leurs frais de voiture de leur revenu ou avoir droit aux abattements qu'offre le régime fiscal du gouvernement, doivent utiliser leur voiture pour se rendre à leur travail et se trouvent ainsi accablés par cette taxe. Si quelqu'un d'en face croit qu'il est juste de vouloir imposer ce fardeau fiscal à ces contribuables qui ne peuvent nullement profiter...

**Une voix:** Plus fort.

**M. Baker (Grenville-Carleton):** Le député d'Ottawa-Centre (M. Poulin) dit «plus fort». Il ne m'entendrait même pas si je grimpais sur la banquette et criais.

**Une voix:** Essayez donc!

**M. Baker (Grenville-Carleton):** A entendre les propos du député d'Ottawa-Centre, j'en conclus qu'il estime la taxe de 10 cents juste et équitable. Si c'est vrai, il fait pitié.

**M. Alexander:** C'est bien ce que j'ai entendu.

**M. Baker (Grenville-Carleton):** C'est également ce que j'ai entendu, monsieur l'Orateur. Voilà où l'on en est. Par suite des politiques du présent gouvernement, les gens qui ont consciemment démenagé à la campagne et dans les villes moins peuplées qui entourent des grandes villes...

**Une voix:** Ils ont été forcés de le faire.

**M. Baker (Grenville-Carleton):** Ces gens, que les politiques du gouvernement ont contraints à partir, comme le dit si bien le chef de l'opposition (M. Stanfield), se trouvent maintenant dans une situation plus que désavantageuse du point de vue des charges fiscales. Le fardeau de cette taxe est lourd à porter et le gouvernement est sans pitié.

**Des voix:** Bravo!

**M. Baker (Grenville-Carleton):** S'il y a une chose qui caractérise le développement de la société canadienne vers la moitié du XX<sup>e</sup> siècle, c'est bien la mobilité de ses habitants. S'il y a une chose qui caractérise le comportement du gouvernement, c'est bien son incapacité à mettre sur pied un réseau de transport rapide et efficace à des prix raisonnables et peu coûteux. Monsieur l'Orateur, je crois qu'on a tort d'imposer cette taxe aux Canadiens en pareilles circonstances. Mon parti croit qu'on a tort. Je crois que des députés de d'autres partis de la Chambre sont également de cet avis. Les Canadiens aussi, je pense.

● (2140)

**M. Stanfield:** Eux aussi croient que c'est un tort.

**M. Baker (Grenville-Carleton):** S'ils savaient la vérité, ils s'y opposeraient également. Ce qu'il y a d'intéressant, c'est que depuis la présentation de ce bill—je ne pense pas me tromper—à part le ministre des Finances (M. Turner)

[M. Baker (Grenville-Carleton).]

qui doit certainement le défendre, aucun autre orateur du gouvernement ne l'a défendu en deuxième lecture, pas un seul.

**Des voix:** C'est une honte.

**M. Baker (Grenville-Carleton):** Je demande au député d'Ottawa-Centre (M. Poulin) s'il a le courage, comme il a cru bon d'intervenir il y a quelques minutes, de se lever pour défendre cette taxe injuste.

**M. l'Orateur adjoint:** Le député invoque-t-il le Règlement?

**M. Poulin:** Oui, monsieur l'Orateur. J'invoque le Règlement. Le député qui vient de prendre la parole doit bien sûr se rendre compte que cette taxe avantagera les gens vivant à l'est de la rivière Ottawa, y compris ceux de sa circonscription. Ce sont les gens situés à l'est de la rivière Ottawa, y compris ceux de sa circonscription d'Ottawa-Carleton, qui profiteront directement de cette loi.

**M. l'Orateur adjoint:** A l'ordre.

**M. Poulin:** Il profitera aux gens de sa circonscription, de ma circonscription d'Ottawa-Centre et de toutes les circonscriptions situées à l'est de la rivière Ottawa.

**M. l'Orateur adjoint:** Le député se rendra compte qu'il n'invoque pas vraiment le Règlement mais qu'il participe au débat, ce qu'il ne peut faire que lorsque le député de Grenville-Carleton (M. Baker) aura terminé son discours. La parole est toujours au député de Grenville-Carleton.

**M. Baker (Grenville-Carleton):** Monsieur l'Orateur, c'est une question qui me tient à cœur, et je dois donc poursuivre. Je tiens donc à dire au député d'Ottawa-Centre que la souris vient d'accoucher d'une souris. J'espère que personne de ce côté-ci de la Chambre ne va l'attaquer, car c'est un de mes grands amis.

**Des voix:** Oh, oh!

**M. Baker (Grenville-Carleton):** J'espère que personne de l'autre côté de la Chambre ne l'attaquera non plus, car c'est un de mes grands amis, ainsi d'ailleurs que l'un de mes commettants. J'ai toujours tenu à être au service de mes commettants, si graves que puissent être leurs errements.

Monsieur l'Orateur, nous avons abordé un grand nombre de questions au cours de ce débat. Nous avons parlé de l'importance et des répercussions de ce projet de loi discriminatoire.

**Une voix:** Souriez, c'est pour la caméra invisible.

**M. Baker (Grenville-Carleton):** Le député de Vancouver-Kingsway (M<sup>me</sup> Holt) désire peut-être prendre la parole ce soir?

**M. Baldwin:** Dans dix minutes elle n'aurait pas encore dit un mot.

**M. Baker (Grenville-Carleton):** Monsieur l'Orateur, nous avons parlé de...